



SOCIETE FRANCAISE D'INFORMATIQUE DE LABORATOIRE

Réunion du Bureau du 20 février 2008

Centre d'Affaires "le 30" - 30 boulevard Pasteur PARIS 15ème

Compte-rendu

La réunion a débuté à 14h00

Personnes présentes : Martine Marchand, Martine Otter, Anne Gruson, Gérard Domas, Jean Louis Ferry, Alain Cœur

Personnes excusées : René Degaey, Jean Jacques Taris

Ordre du jour

1. Retour financier de Vittel
2. Etat d'avancement de Loinc (tables, plaquette, contacts)
3. Projet DMP et biologie : point sur accord H17 France – Hprim, SDB – SFIL
4. Prévisions pour 2008 : travaux, JIB, préparation Vittel 2009
5. Etat d'avancement du site
6. Questions diverses :
 - o Bionorm
 - o AG 2008

Compte rendu de la séance

1. Retour financier de Vittel

Voir annexe 1.

(Ces chiffres ne tiennent pas compte des frais de publicité, frais postaux et autres frais organisationnels).

Les dépenses (31 667 €) et les recettes (52 327 €) sont équivalentes à celles des autres congrès, cela va permettre d'envisager la préparation de «Vittel 2009 ».

2. Etat d'avancement de Loinc (tables, plaquette, contacts)

- Diffusion de Loinc (rappel : les données « LOINC – SFIL » communiquées doivent être gratuites).
 - o Phase 1 (immédiate, transitoire) :
 - La table Loinc sera communiquée dans son état actuel aux experts ayant participé aux réunions précédentes (Envoi sera fait par Martine Marchand)
 - Les experts disposeront d'un délai de 15 jours pour faire part de leurs commentaires
 - Après ce délai, la version beta de la table et un guide explicatif seront mis à disposition pour téléchargement dans la partie du site SFIL réservée aux adhérents

- Phase 2 : Maintenance et évolution
(cette phase sera lancée après la prochaine AG : recueil des commentaires des utilisateurs)
 - Mises à jour
 - Informations complémentaires
 - Codes supplémentaires

3. Projet DMP et biologie : point sur accord HI7 France – Hprim, SDB – SFIL

Afin de répondre à l'appel à projets lancé par le GIP DMP, un groupe de travail constitué de représentants des trois entités (France – Hprim, SDB – SFIL) a rédigé les documents suivants en étroite collaboration avec le GIP DMP :

- Convention
- Lettre d'engagement
- Réponse à l'appel à projet
- Projet de règlement de l'appel à projet « biologie »

Alors que le projet était presque abouti, le bureau du SDB a souhaité qu'un montant « plafond » de la liaison avec le DMP soit fixé à 1.000 € par laboratoire, alors que ce point n'avait pas été évoqué lors des réunions précédentes.

HI7 France – Hprim n'a pas répondu favorablement et a fait une nouvelle proposition (cf. courrier en annexe 2), considérant notamment que cette somme n'était pas réaliste et les conditions de l'appel à projet ne permettaient pas de fixer un prix plafond.

Une nouvelle réunion du bureau du SDB est prévue le 21 février 2008.

4. Prévisions pour 2008 : travaux, JIB, préparation Vittel 2009

Stand aux JIB 2008

- Présentation de l'état d'avancement de Loinc
- Présentation du pré programme pour Vittel 2009
- Présentation du projet DMP et biologie ?
- Un planning de présence sur le stand des membres du bureau devra être établi. Toutes les bonnes volontés supplémentaires seront les bienvenues.

Congrès Vittel 2009 :

Dates prévisionnelles : Mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 juin 2009 (il faut voir s'il y a déjà d'autres manifestations prévues à cette date et mettre une option de réservation sur les salles du palais des congrès de Vittel)

Une enquête sera faite auprès des adhérents et congressistes 2007 pour connaître les thèmes qu'ils souhaiteraient voir traiter (un questionnaire sera préparé lors de l'AG, envoyé en juin pour choix des thèmes en septembre 2008).

5. Etat d'avancement du site

Le nouveau site de la SFIL est en service depuis septembre 2007, il y a une moyenne de 150 visiteurs par jour.

Afin de pouvoir mettre à jour le module « textes officiels », Mme Otter demande aux autres membres du bureau de lui faire parvenir les références des derniers documents officiels relatifs à la biologie.

6. Points divers :

Bionorm : Le nom de la SFIL a été associé au projet « régional » Bionorm, il est régulièrement affiché dans les présentations de Bionorm, alors que le discours de Bionorm n'est pas toujours en phase avec le celui de la SFIL. La SFIL demandera à Bionorm de retirer le nom de la SFIL de ses publications.

MISS : Martine Otter et Gérard Domas prendront rendez vous avec M. Philippe Cirre

AG 2008 : Jeudi 12 juin 2008

Participation à des congrès : il serait possible de participer à Convergence Hôpital et à Eurobiologie. Martine Marchand et Martine Otter se renseigneront sur les dossiers d'inscription et un planning sera établi concernant la participation des membres du bureau.

Cotisations 2008 : Des courriers personnalisés ont été envoyés à tous les anciens adhérents, de très bons retours ont été constatés (à ce jour, il y a déjà 44 adhérents personnes physiques et 22 adhérents personnes morales).

Adebiotech : M. Hildeilfinger (vice président) demande si un lien peut être établi entre le site de la SFIL et celui d'Adebiotech, il propose également une participation de la SFIL au symposium sur la traçabilité organisé en octobre par Adebiotech, Accord donné par le bureau de la SFIL.

7. Prochaine réunion du bureau

Jeudi 12 juin 2008, après l'assemblée générale

Thèmes à traiter (liste non exhaustive)

- Préparation thèmes Vittel
- Point Loinc
-

*Après signature de la feuille d'emargement par les participants
Clôture de la réunion du bureau à 16h30*

Annexe 1

Congrès SFIL 2007

Dépenses

TTC

Location de salles	8 236,85 €
Matériel	1 004,64 €
Matériel exposition	8 063,77 €
Gardiennage	1 697,12 €
Décoration	342,40 €
Enregistrement des séances	282,25 €
Pauses	956,80 €
Frais de dossiers	1 644,50 €
Hébergement des conférenciers	8 936,00 €
Transport	502,92 €
	31 667,25 €

Recettes

Exposition	45 662,68 €
Congressistes	6 665,00 €
	52 327,68 €

Annexe 2

Paris, le 30 octobre 2007

A l'attention de M. BEGUE, Syndicat des Biologistes

Copie à Gérard Domas (Sfil) et Patrick Ruestchmann (GIP DMP)

Cher Monsieur,

Nous sommes surpris par la décision de votre bureau. En effet, il nous semblait que le processus d'accord entre le SdB, HL7 France Hprim et la Sfil était bien engagé, que la volonté affichée par les éditeurs de logiciels de mutualiser leurs investissements et par effet induit d'aller vers une diminution du prix pour les biologistes était louable, et que ce projet commun à nos trois entités tenait d'une approche nouvelle et constructive.

Tous les éditeurs que nous avons contactés sont d'accord sur le caractère non acceptable de la définition dans le projet "DMP et Biologie" d'un prix "plafond" fixé à 1.000 €.

Que recouvrirait ce prix ? Uniquement la licence "DMP" ou aussi l'installation? Quid de la maintenance ? Le prix correspondrait-il à la simple alimentation du DMP en mode document, à son enrichissement par des données codées (Loinc) ou à la possibilité de consulter le DMP depuis le SGL (par exemple à partir de la fonction "validation biologique") ?

Plus généralement, la définition d'un prix plafond ne nous paraît pas relever d'une approche industrielle, compte tenu de l'état insuffisamment avancé de la définition des besoins. En effet, le périmètre précis du projet reste à formaliser, les protocoles à utiliser à valider, les modalités de test et de déploiement à définir, et c'est d'ailleurs tout l'objet des phases 1 et 2 de notre projet.

Nous vous rappelons que le prix de la solution (qui sera dans le cadre du cahier des charges décomposé en licence, installation, formation et maintenance, avec éventuellement modules optionnels) est l'un des critères de choix des projets qui seront "subventionnés", que le SdB fera partie (si nous poursuivons ensemble notre projet) de la commission de choix et donc qu'il pourra refuser le subventionnement de projets dont il jugerait le prix "utilisateur final" prohibitif.

Nous souhaitons reprendre avec vous les discussions, et vous proposons une rencontre pendant les JIB, mercredi 7 ou jeudi 8 octobre 2007.

En effet, nous n'imaginons pas que le projet "DMP et biologie" puisse ne pas aboutir. Le bilan d'un échec serait le suivant :

- La biologie perdrait le bénéfice d'une subvention de 2.000.000 €.
- Les fournisseurs attendraient le dernier moment pour lancer leurs développements, sans mutualisation ni optimisation.
- Les prix seraient négociés au coup par coup, sous la pression, avec risque fort d'inflation (approche type Sesam Vitale).
- Alors que les éditeurs sont moteurs dans la réponse à l'appel à projet du GIP DMP, le retrait du SdB pourrait être interprété comme un signe négatif à la bonne mise en place du DMP dans la biologie médicale.

Dans l'attente de votre réponse et dans l'espoir de vous rencontrer très prochainement, nous restons convaincus de l'intérêt pour tous de notre réponse commune à l'appel à projets.

Cordialement,

Alain COEUR (pour HL7 France Hprim)